

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

**Séance du 14 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un le quatorze octobre 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Date de  
convocation :  
8.10.2021

**Présents :**

M. BONSIGNORE Pascal

M. Joël PIERACCINI

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme PERNOT Chantal

M ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

Mme DI BARTOLO Claire

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

Mme ASSO CHARNET Geneviève

**Excusés :**

- Madame Cathy LEURETTE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ARZANI
- Madame Laure GIGNOUX a donné pouvoir à Emmanuelle HAM
- Madame Elisabeth LEBRETON

Isabelle VONNER a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 2

Votants : 18

**POINT N° 5 du Plan de Relance CONTINUITE PEDAGOGIQUE : APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMERIQUE A L'ECOLE**

Reçu le 18/10/2021  
Publié le 18/10/2021

Considérant que dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Education Nationale a lancé en début d'année un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Considérant que ce dispositif a pour objectif d'assurer la continuité pédagogique, de réduire la fracture numérique et les inégalités scolaires dès l'école élémentaire.

Considérant qu'une subvention de 6735 euros a été accordé pour la création d'une classe informatique mobile et l'achat d'autre investissement d'outil numérique en concertation avec les enseignants du groupe scolaire de la prairie

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution d'une subvention de 6735 euros pour permettre la réalisation de ce projet numérique.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- D'autoriser Monsieur le Maire a signer la convention d'attribution de subvention pour permettre la réalisation de ce projet numérique au sein de l'école.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 15 octobre 2021

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE